

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE 04 JUIN 2026



COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2025

208^{ème} exercice



www.malj.fr





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

Les sociétaires délégués sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 4 juin 2026, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025**
- 2 Approbation définitive du bilan et du compte de résultat au 31.12.2025**
- 3 Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale**
- 4 Quitus au Conseil d'Administration et à la Direction**
- 5 Approbation des indemnités aux membres du Conseil d'Administration et de ses comités.**
- 6 Renouvellement de mandat d'un administrateur**
- 7 Pouvoirs pour l'exécution des formalités**
- 8 Remise Trophées Solidaires**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MME CHRISTINE FUHRY	<i>Présidente</i>
M. YANN BEYER	<i>Administrateur</i>
M. JEAN-MARIE COUETOUX	<i>Administrateur</i>
M. PHILIPPE EISER	<i>2e Vice-Président</i>
M. MICHEL JENNY	<i>Administrateur</i>
M. THIERRY MAGNO	<i>Administrateur</i>
MME ANDREE KOEHLI	<i>1ere Vice-Présidente</i>
M. CLAUDE WITZ	<i>Administrateur</i>
M. BENOIT STURNY	<i>Administrateur</i>
M. BERTRAND FLATTOT	<i>Administrateur Salarié</i>

DIRECTION GENERALE

M. LAURENT WERNER

Directeur Général de La Mutuelle Alsace Lorraine Jura

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Yann BEYER : Cadre SA Léon BEYER

M. Jean-Marie COUETOUX : gérant de la SARL LOXODR'IM, gérant de la SCI GCG & Cie, gérant de la SCI de Roco, gérant de la SCI de l'Oppidum.

M. Philippe EISER : gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur du GAMEST.

M. Michel JENNY : Administrateur de la MAVIC, Vice-Président National de AGEA Senior, Syndicat des Agents Généraux d'Assurances Retraités - 30 Rue Olivier Noyer 75014 PARIS

Mme Christine FUHRY : Administratrice d'AFFINEO, Administratrice du GAMEST, Administratrice de l'URSSAF d'Alsace, Administratrice au rayon de soleil Mecs de GUEBWILLER, Administratrice de l'ensemblier DÉFI, Guebwiller Associations d'aide au retour à l'emploi, Administratrice de Femmes d'Alsace Guebwiller, Juge consulaire au tribunal judiciaire Chambre commerciale de Colmar.

M. MAGNO Thierry : gérant SARL Les Epis du MOULIN ; gérant SARL Domaine de SYAM ; gérant SCCV ARCOBALENO ; gérant SCI E.M.A. ; gérant SCI MAXIMUS ; gérant SCI GANAFOUL ; gérant SCI NICKEL CHROME ; gérant SCI CG IMMOBILIER ; gérant SARL Gestion et Services du BELVEDERE ; Président SAS MAGIMMO – Agence Immobilière ; Administrateur association H.A.R.P. (Habitants et Amis de la Rue PASTEUR à DOLE) ; Président conseil Syndical Château Le FLORILEGE, Administrateur suppléant du GAMEST, Membre du Comité Placements et Investissements GAMEST.

Mme Andrée KOEHLI : Administratrice du GAMEST.

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR, Administrateur d'AFFINEO, Président de la MUTUELLE DE L'EST, Membre du comité de gestion du GIE GIGAM.

M. Claude WITZ : Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur d'AFFINEO, Contrôleur de Gestion du GIGAM.



Assemblée Générale Ordinaire du 208ème ANNIVERSAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **208e exercice de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA** relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

APERCU DE L'ANNEE 2025 ET PERSPECTIVES 2026

ECONOMIE : BILAN 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Contexte économique mondial

En 2025, l'économie mondiale se stabilise après plusieurs années de turbulences liées à la pandémie, aux tensions géopolitiques et à une inflation persistante. La croissance reste modérée mais globalement stable, portée par la consommation dans certaines économies avancées et par des investissements dans les infrastructures, la transition énergétique et les technologies numériques. Certaines grandes économies, comme les États-Unis et l'Inde, affichent une dynamique favorable, tandis que d'autres, comme la zone euro ou la Chine, font face à des contraintes structurelles.

Les risques géopolitiques, climatiques et technologiques continuent de peser sur la confiance des investisseurs et sur la stabilité des chaînes d'approvisionnement. La dette publique élevée et la fragmentation économique limitent les marges de manœuvre des États, tandis que la transition énergétique et numérique impose des changements structurels importants. Ces facteurs créent un environnement où la prudence et l'adaptabilité restent essentielles pour les acteurs économiques.

Le marché mondial de l'assurance

Le secteur mondial de l'assurance est confronté à une intensification des risques et à des exigences accrues. La sinistralité climatique et les cyber-risques continuent de croître, mettant sous pression la rentabilité technique et la tarification. Les assureurs adaptent leurs modèles actuariels, diversifient leurs portefeuilles et investissent dans la digitalisation pour améliorer la gestion des sinistres et l'expérience client.

L'intégration de l'intelligence artificielle et d'outils analytiques devient un levier clé pour anticiper les risques émergents et proposer des produits innovants adaptés aux besoins des assurés. Malgré ces

défis, le secteur montre une résilience notable : la croissance des primes se poursuit, et les performances d'investissement contribuent à soutenir les résultats financiers.

Le marché français de l'assurance

En France, le marché de l'assurance conserve des fondamentaux solides. Les primes collectées poursuivent leur progression, notamment en assurance-vie et dans les branches non-vie comme l'habitation, l'automobile et la santé. La maîtrise des coûts techniques et des ratios combinés s'améliore, traduisant une discipline financière accrue et la robustesse du cadre réglementaire Solvabilité II.

La digitalisation transforme le secteur : les processus de gestion, la relation client et la détection de fraude intègrent des solutions analytiques et d'intelligence artificielle, tandis que les assurtech stimulent l'innovation et l'agilité des acteurs traditionnels.

La sinistralité climatique reste un enjeu majeur : inondations, tempêtes et sécheresses pèsent sur les primes habitation et automobile. Les coûts croissants des soins et le vieillissement de la population imposent également des ajustements sur les produits de santé et prévoyance. Ces facteurs obligent les assureurs à conjuguer prudence financière et capacité d'adaptation aux besoins des assurés.

Perspectives pour 2026

Pour 2026, la croissance mondiale devrait rester modérée, dans un environnement initialement marqué par une stabilisation progressive de la consommation et de l'investissement. L'inflation, qui poursuivait sa trajectoire de résorption avant les événements géopolitiques de début d'année, devait permettre aux banques centrales d'envisager un assouplissement progressif de leur politique monétaire. Toutefois, ce scénario a été bouleversé par un début d'année marqué par de fortes tensions géopolitiques, notamment la guerre en Iran et le blocage du détroit d'Ormuz, axe stratégique par lequel transite près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole.

Si ces événements n'affectent pas directement les activités de l'Union, leurs effets pourraient se manifester de manière indirecte à travers une reprise des tensions inflationnistes, l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie. Les perspectives pour la suite de l'année dépendront donc largement de la rapidité de résolution du conflit et de son impact sur les marchés internationaux.

Dans le secteur de l'assurance, plusieurs évolutions sont attendues :

- Poursuite de la digitalisation et intégration accrue de l'IA dans la gestion des sinistres et la relation client.
- Renforcement des couvertures pour les risques climatiques et émergents, avec des modèles actuariels adaptés.
- Maintien de la concurrence tarifaire, compensée par la diversification des produits et l'innovation.
- Adaptation aux exigences réglementaires renforcées, notamment en matière de solvabilité, résilience et reporting ESG. (performances environnementales sociales et de gouvernance)

Les assureurs devront concilier rentabilité, innovation, transformation numérique et service de qualité, tout en renforçant leur résilience face aux sinistres et aux incertitudes économiques.

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une étape clé pour bâtir un secteur capable d'allier performance et responsabilité, dans un contexte mondial en mutation rapide.

Contexte de l'Union GAMEST

L'année 2025 a été une année structurante pour l'Union, marquée par des décisions fortes dans un environnement assurantiel exigeant. Face à des risques croissants et à des attentes en constante évolution, l'Union a su consolider ses équilibres techniques et financiers, tout en préparant activement son avenir.

L'exercice a notamment été marqué par un projet de fusion entre deux mutuelles, concrétisé par le transfert du portefeuille d'Affineo vers la Bressane. Ce projet, porté par la gouvernance, validé par les assemblées générales et soumis à l'ACPR, a permis de sécuriser durablement les portefeuilles et de renforcer la cohérence de l'Union.

Dans le même temps, l'Union a fait évoluer son dispositif de réassurance, afin de renforcer la maîtrise de ses risques et d'adapter son modèle à ses nouveaux équilibres techniques. Cette évolution traduit une volonté claire de gagner en autonomie tout en sécurisant ses engagements.

Les résultats 2025 confirment cette dynamique. L'encaissement progresse à **55,6 M€**, traduisant la solidité des portefeuilles. La sinistralité reste maîtrisée à **64,57 %**, malgré la survenance d'un sinistre exceptionnel de 2,7 M€, illustrant la robustesse technique de l'Union. Le résultat financier atteint 2,86 M€, porté par une gestion prudente et efficace des placements. Enfin, le taux de chargement du GAMEST s'améliore à **9,17 %**, contre 9,93 % en 2024, confirmant la maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle.

Parallèlement, 2025 a été une année de préparation stratégique, avec l'analyse des solutions de marché en vue du lancement du projet Horizon8 en 2026. Ce projet de transformation, fondé sur un nouveau système d'information et l'optimisation des processus, vise à offrir davantage de valeur aux sociétaires tout en permettant aux collaborateurs de se concentrer sur des missions à forte valeur ajoutée.

Ainsi, 2025 s'impose comme une année charnière, à la fois de consolidation et de projection, qui renforce la solidité de l'Union et prépare les conditions de son développement futur.

FOCUS ACTIVITE MALJ

Au 31/12/2025, le montant des cotisations acquises s'élève à **24 139 K€** en hausse de **+ 3.67 %** par rapport au 31/12/2024.

Cette dynamique positive se reflète sur la majorité de nos lignes de produits, avec une progression marquée sur nos activités historiques en Habitation, Santé et en Automobile.

Elle s'illustre également à travers nos partenariats spécifiques notamment avec la Globale Bijoutiers, l'univers de l'Equidé, l'offre dédiées aux Camping-Cars.

La protection juridique des collectivités quant à elle est amenée à disparaître de notre encaissement à notre initiative.

Les résultats de cet exercice confirment la pertinence de notre stratégie de développement qui repose sur la complémentarité de nos réseaux de distribution et l'équilibre entre contrats généralistes et produits de niche.

Notre engagement en faveur de la diversification de notre encaissement, soutenu par une large gamme de produits et de partenariats, porte ses fruits.

Cette approche contribue directement à la solidité de nos résultats techniques et au développement de nos offres en dommages aux biens, pour la protection des personnes et les garanties financières.

NOS ACTIONS COMMERCIALES

Le volume des affaires nouvelles affiche une quasi-stabilité par rapport à l'exercice précédent qui s'élève à **3 515 K€** contre 3614 K€ en 2024.

Cette performance est d'autant plus notable que, contrairement à 2024, l'exercice actuel n'a pas bénéficié de l'apport exceptionnel d'un transfert de portefeuille de contrats en « Globale Bijoutiers ».

La résilience de notre activité repose sur l'ensemble de nos segments de marché qui ont progressé de manière organique.

Cette tendance interne a permis de compenser partiellement l'absence du phénomène conjoncturel de transfert.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **16 085 K€** soit **66.64 %** des cotisations acquises (accessoires et frais inclus) pourcentage en forte hausse par rapport à l'exercice précédent (55.98%).

En dehors des sinistres d'intensité, les mesures mises en place pour la sélection et la gestion de la qualité des risques en portefeuille ont généré des résultats positifs dans l'ensemble des branches. Cette tendance se retrouve dans le S/P détaillé par branche d'activité.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les **frais de production**, de **distribution** et de **gestion des sinistres** constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **6 951 K€**, soit **28.80 %** du chiffre d'affaires en augmentation de **+ 1.32 %** par rapport à l'année 2024.

Nous démontrons ainsi notre capacité à stabiliser nos coûts.

La **charge de distribution** représente **18.60 %** du chiffre d'affaires en 2025 soit **4 489 K€** au titre de l'année 2025 en légère diminution par rapport à 2024 de (– 0.66 %).

L'allocation et la répartition du chiffre d'affaires dans notre encaissement a toujours un impact sur les charges de distribution.

L'**effectif salarié** de la Société compte **19 salariés dont 6 cadres**.

La masse salariale représente **6.32 %** des cotisations émises Société (frais et accessoires inclus) contre 5.99 % en 2024.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. restant à sa charge est de **6 K€ en 2025**.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

L'exercice 2025 a été marqué par un contraste sur les marchés financiers : une forte progression des marchés actions (le CAC 40 affichant **+ 10,42 %**) couplée à une décrue généralisée des rendements obligataires, exception faite des certificats mutualistes qui ont maintenu leur attractivité à 4.42%.

Dans ce contexte, la MALJ a réaffirmé sa stratégie de prudence et de résilience :

- **Sécurisation des revenus** : Notre trésorerie demeure majoritairement investie dans des produits à taux fixe et à rendement, garantissant une stabilité des flux financiers malgré la volatilité des marchés.
- **Gestion active du portefeuille actions** : Nous avons su saisir les opportunités de marché en matérialisant une partie de nos plus-values latentes sur des titres détenus de longue date. Cette stratégie de rotation d'actifs a permis de doper la performance globale de nos investissements.
- **Équilibre et Solvabilité** : Cette gestion dynamique, mais disciplinée, a renforcé nos fonds propres tout en maintenant un profil de risque parfaitement maîtrisé, en adéquation avec nos engagements de long terme envers nos sociétaires.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier de **731 K€** conforme à l'objectif recherché.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2025** à **16 404 K€** par rapport à 15 894 K€ au 31.12.2024.

Les autres produits techniques s'élèvent à 857 K€, par rapport à 818 K€ en 2024.

Ils sont en légère hausse mais restent en cohérence avec la composition du portefeuille et des contrats dans lesquels une part importante de la cotisation est dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif de 2 239 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2025, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **8 590 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **35.58 %** des primes acquises entraînant un **bénéfice technique de 2 567 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice de notre Mutuelle s'élève à 2 511 K€**.

Au terme de l'exercice 2025, la valeur au bilan des capitaux propres de la M.A.L.J. s'élève à **17 332 K€**, en augmentation de **2 548 K€**.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de **4.57 %** au 31.12.2025, à **41 557 K€**.

PERSPECTIVES

Pour l'exercice 2026, notre feuille de route s'inscrit dans la continuité avec trois priorités stratégiques :

- Consolidation de la structure financière : Nous poursuivons le renforcement de notre marge de solvabilité afin de garantir la résilience de la Mutuelle face aux incertitudes économiques.
- Maîtrise de l'exposition aux risques : Un pilotage fin de la souscription, du contrôle et de l'acceptation des risques en complément de la diversification accrue du portefeuille.
- Accélération sur la valeur ajoutée : Notre développement privilégiera les solutions à forte valeur ajoutée technique et de service, notamment en Dommages aux biens, Pertes pécuniaires, Protection juridique et Assurances de personnes.

Le succès de cette stratégie repose sur l'engagement renouvelé de notre gouvernance, de nos collaborateurs et de notre réseau de distribution.

Sa proximité avec les sociétaires est le gage d'une croissance à la fois dynamique, durable et équilibrée, en parfaite adéquation avec nos valeurs mutualistes.

CONCLUSION

L'exercice 2025 s'achève sur un bilan satisfaisant pour la MALJ.

Les indicateurs de cette année confirment non seulement la rentabilité de notre modèle, mais démontrent également notre agilité et notre capacité d'adaptation dans un environnement sectoriel toujours plus exigeant.

La pertinence de notre stratégie se traduit aujourd'hui par des résultats concrets, issus d'actions menées sur plusieurs fronts essentiels :

- Efficience opérationnelle : Une maîtrise rigoureuse des charges d'exploitation et une optimisation continue de nos modèles de distribution.
- Pilotage technique : Une surveillance active du portefeuille et un assainissement des risques garantissant notre équilibre à long terme.
- Innovation et valeur : Le lancement de nouvelles solutions d'assurance au travers des produits communs de notre Union et le développement de produits à forte valeur ajoutée qui répondent aux évolutions des besoins de nos sociétaires.

Bien que la pression concurrentielle reste vive et que le durcissement du cadre législatif et réglementaire impose une vigilance constante, je demeure pleinement confiant.

Notre capacité à transformer ces contraintes en leviers de progrès est le socle de notre développement futur.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2025.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Christine FUHRY Présidente
Andrée KOEHL 1^{ère} Vice-Présidente
Philippe EISER 2^{ème} Vice-Président
Yann BEYER
Jean-Marie COUETOUX

Bertrand FLATTOT Administrateur salarié
Michel JENNY
Thierry MAGNO
Benoît STURNY
Claude WITZ

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

4 Administrateurs de la Société exercent également un **mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST**, au sein duquel ils représentent la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA** Il s'agit de :

Christine FUHRY
Andrée KOEHL
Philippe EISER
Claude WITZ

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un **mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR**

Il s'agit de :

Benoît STURNY
Michel JENNY

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un **mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"**

Il s'agit de :

Benoît STURNY
Philippe EISER
Claude WITZ

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un **mandat d'administrateur au sein du Conseil d'AFFINEO**

Il s'agit de :

Christine FUHRY
Benoît STURNY
Claude WITZ

Claude WITZ administrateur de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.02.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4 fois dans l'année**.

Au cours de l'exercice 2025, **le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois**, en conformité avec l'article 19 des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par sa Présidente par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2025, le taux de présence des Administrateurs a été de **87,5%**.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

Le 20 mars 2025

1. **Approbation du PV de la réunion du 10.12.2024**
2. **Résultat GAMEST 2024**
3. **Résultat MALJ 2024 : rapport de direction exercice 2024**
4. **Activité MALJ au 28 février 2025**
5. **Actualités GAMEST**
6. **Rapport annuel des réclamations**
7. **Renouvellement de mandat d'une administratrice**
8. **Points divers :**
 - Candidature au Conseil d'Administration
 - Achat des locaux de LONS LE SAUNIER
 - Avancement travaux GAMEST
 - Bilan 2024 ESTASSUR
 - Bilan 2024 ACS
 - Bilan 2024 NORD EST ASSURANCES
 - Rabais collaborateurs

Le 5 juin 2025

1. **Approbation du PV de la réunion du 20.03.2025**
2. **Point sur l'activité de la MALJ**
3. **Point sur l'activité du GAMEST**
4. **Projet de rénovation des bureaux GAMEST/MALJ**
5. **Renouvellement du mandat d'une administratrice**
6. **Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents**
7. **Nomination d'un nouvel administrateur**
8. **Rapport annuel des réclamations**
9. **Divers**

Le 9 octobre 2025

1. **Approbation du PV de la réunion du 05.06.2025**
2. **Point sur le développement de la société**
3. **Business Plan 2026 – 2030**
4. **Actualités du GAMEST**
5. **Rapport trimestriel des réclamations**
6. **Divers**
 - Travaux GAMEST/ESTASSUR
 - Présentation du programme de formation des administrateurs

Le 9 décembre 2025

1. **Approbation du PV de la réunion du 09.10.2025**
2. **Point sur le développement de la société**
3. **Actualités du GAMEST / Evolution réassurance GAMEST**
4. **Rapport trimestriel des réclamations**
5. **Divers**
 - Dates prochaines instances CA et AG MALJ/MDE
 - Présentation accès à l'espace SharePoint destiné aux administrateurs

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2025, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2025, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **12 264.14 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **33 906.67 euros**.

La Présidente du Conseil d'Administration
Christine FUHRY



RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1ère RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

2ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2025 de 2 511 313 € au compte "report à nouveau".

3ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2025 et l'arrêté des comptes 2025.

4ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2025.

5ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2026, une enveloppe globale d'un montant maximum de 20 000 euros pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

6ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Benoît STURNY pour une période de 6 ans.

7ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	EXERCICE 2025			2024
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	53 123	10 762	42 361	5 358
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	1 934 634	816 176	1 118 458	973 833
Placements financiers	16 358 243	34 703	16 323 540	10 478 366
	18 292 877	850 878	17 441 998	11 452 199
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	1 231 790		1 231 790	1 179 683
Provisions pour sinistres à payer	25 665 832		25 665 832	26 897 174
	26 897 622		26 897 622	28 076 857
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 195 146		1 195 146	1 146 067
Créances nées d'opérations de réassurance	585 673		585 673	360 850
Autres créances	194 025		194 025	473 163
	1 974 844		1 974 844	1 980 080
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	1 220 849	410 131	810 718	369 660
Comptes courants et caisse	729 385		729 385	6 615 332
	1 950 234	410 131	1 540 103	6 984 992
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	67 203		67 203	6 710
Frais d'acquisition reportés	199 509		199 509	189 819
Charges constatées d'avance	12 021		12 021	6 205
	278 733		278 733	202 734
TOTAL GENERAL	49 447 433	1 271 772	48 175 661	48 702 220
Engagement hors bilan				
Engagement donné			-	-

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	2025	2024
CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	1 312 002	1 238 706
Droit d'adhésion	-	35 632
Réserve spéciale de réévaluation	57 450	58 752
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	7 000 000	7 000 000
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000	- 5 653 000
Report à nouveau	12 104 350	10 717 681
Résultat de l'exercice	2 511 313	1 386 669
	17 332 115	14 784 440
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	1 231 790	1 179 683
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	25 665 832	26 897 174
Provisions pour frais de gestion	1 098 329	1 124 621
	27 995 952	29 201 478
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	159 962	160 839
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	894 253	715 431
Dettes nées d'opérations de réassurance	285 600	2 634 281
Dettes envers les Ets de crédit	17 693	-
Personnel	181 758	166 594
Etat et organismes sociaux	682 540	326 574
Créanciers divers	625 789	712 583
	2 687 633	4 555 463
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	-	-
TOTAL GENERAL	48 175 661	48 702 220

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2025

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2025	Opérations nettes 2024
Primes acquises					
Primes émises	+	23 117 261	23 117 261	-	-
Frais et accessoires émis	+	1 026 191	1 026 191	-	-
Variation des primes acquises non émises	+	45 360	45 360	-	-
Variation des primes à annuler	+	2 450	2 450	-	-
Variation des primes non acquises	+	- 52 107	- 52 107	-	-
	+	24 139 155	24 139 155	-	-
Produit des placements alloués	+	44 864		44 864	43 127
Autres produits techniques	+	856 861		856 861	818 477
Subvention d'exploitation	+	-			
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	13 442 360	12 511 015	931 346	932 699
Charges des provisions pour sinistres	-	1 257 634	- 1 231 341	26 292	95 139
	-	12 184 727	11 279 673	905 054	1 027 839
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	3 900 749		3 900 749	3 744 987
Frais d'administration	-	1 692 130		1 692 130	1 728 671
Commissions reçues des réassureurs	+				
Participation aux bénéfices GAMEST	+		- 8 589 855	8 589 855	7 404 618
	-	5 592 878	8 589 855	+ 2 996 977	+ 1 930 960
Autres charges techniques	-	426 701		426 701	453 438
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	6 836 575	4 269 627	2 566 948	1 311 286

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2025

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2025	Opérations 2024
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	2 566 948	1 311 286
Produits de placements			
Revenu des placements	+	754 064	717 219
Profits provenant de la réalisation des placements	+	138 050	59 660
Reprise prov. dépréciation placements	+	45 676	57 660
	+	937 790	834 539
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	–	79 301	58 839
Perte sur cession valeurs mobilières	–	42 719	161 717
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	–	19 592	12 602
Autres charges des placements	–	65 020	65 443
	–	206 632	298 602
Produits des placements transférés	–	44 864	43 127
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	3 322	8 882
Charges exceptionnelles	–	2 294	279
Impôts sur bénéfice	–	742 957	426 031
Résultat de l'exercice	+	2 511 313	1 386 669

**VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION
DES PROVISIONS TECHNIQUES.** Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2025			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
				VALEUR BRUTE (Ct d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	
230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR REALISATION
FR0010557264	500	AB SCIENCE	BPBFC	8 820	8 052	768	768
ES0105287009	700	AEDAS HOMES	BPBFC	17 844	0	17 844	16 730
FR0000120073	19	AIR LIQUIDE	BPBFC	2 475	0	2 475	3 045
FR0010220475	400	ALSTOM	BPBFC	10 013	0	10 013	10 068
LU0496786574	80	AMUNDI CORE S&P 500 SWA	BPBFC	4 852	0	4 852	4 806
LU1829221024	60	AM.CNASDAQ-100 SWAP	BPBFC	5 354	0	5 354	5 272
LU0252633754	25	AMUNDI DAX II UCITS ETF	BPBFC	5 484	0	5 484	5 600
LU1834987890	40	AMUN.ST.EUR.600 INDUSTR	BPBFC	5 517	0	5 517	5 581
LU1834986900	35	AM.STX E600 HEAL THC.UC.	BPBFC	5 013	0	5 013	5 284
LU1834988609	120	AM.STX E600 TELECOM.UC	BPBFC	5 393	0	5 393	5 527
LU1598757687	600	ARCELORMITTAL	BPBFC	21 654	0	21 654	23 454
US04010L1035	500	ARES CAPITAL	BPBFC	6 706	0	6 706	9 597
XS2777147872	33	ATH DEG BNP LUXE 8.50%052024	BPBFC	33 000	0	33 000	32 861
IT0003188064	800	BANCA IFIS ORD	BPBFC	14 550	0	14 550	20 304
LU3047998896	500	BNPPE BBG EUR.DEF UC ET	BPBFC	5 583	0	5 583	5 337
FR0000063935	1 000	BONDUELLE	BPBFC	15 800	5 300	10 500	10 500
FR0000120503	560	BOUYGUES	BPBFC	17 959	0	17 959	24 836
FR0010828137	1 295	CARMILA	BPBFC	19 390	0	19 390	22 015
FR0010193979	6 000	CBO TERRITORIA	BPBFC	21 780	0	21 780	21 840
FR0010667147	900	COFACE	BPBFC	11 251	0	11 251	14 130
ES0139140174	4 000	COLONIAL SFL SOCIMI	BPBFC	21 537	0	21 537	21 860
FR0000031023	110	ELECTRICITE DE STRASBOURG	BPBFC	10 549	0	10 549	20 350
FR0011950732	6 000	ELIOR GROUP	BPBFC	16 564	0	16 564	16 452
FR0000793510	183	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	0	102 294	113 533
ES0130960018	1 500	ENAGAS	BPBFC	20 891	0	20 891	19 725
FR0010208488	1 000	ENGIE	BPBFC	13 582	0	13 582	22 410
FR0000131757	400	ERAMET	BPBFC	20 668	0	20 668	23 060
FR0013451333	1 000	FDJ UNITED	BPBFC	28 650	0	28 650	23 620
FR0000792780	167	FRUCTIPIERRE SCPI	BPBFC	69 586	0	69 586	54 776
GB00B00FHZ82	30	GOLD BULLION SEC 0%04PERP.INDX	BPBFC	6 941	0	6 941	10 079
FR0000035081	600	ICADE	BPBFC	14 310	0	14 310	13 200
FR0004024222	500	INTERPARFUMS	BPBFC	21 303	8 693	12 610	12 610
FR0010241638	1 900	MERCIALYS	BPBFC	17 851	0	17 851	20 976
FR0000053225	1 800	METROPOLE TELEVISION	BPBFC	22 111	0	22 111	21 924
FR001400AJ45	200	MICHELIN	BPGER	6 337	0	6 337	5 662
FR0000133308	1 400	ORANGE	BPBFC	13 705	0	13 705	19 880
FR0011027135	800	PATRIMOINE ET COMMERCE REGRT	BPBFC	13 660	0	13 660	18 560
FRIP00000722	3	PM MS ENI 10.10% TV24-0134	BPBFC	3 000	0	3 000	3 158
XS2814436239	3	PM GS STELLANTIS 11.05% 05202	BPBFC	3 000	2 419	581	581
FR0013252186	6 000	PLASTIQUE DU VAL DE LOIRE	BPBFC	22 317	8 937	13 380	13 380
BE0003810273	3 000	PROXIMUS	BPBFC	20 939	0	20 939	21 225
ES0173516115	1 500	REPSOL	BPBFC	18 818	0	18 818	23 948
FR0013269123	646	RUBIS	BPBFC	15 386	0	15 386	20 711
LU0088087324	2 000	SES	BPBFC	8 878	0	8 878	11 060
NL00150001Q9	500	STELLANTIS	BPBFC	6 003	1 303	4 700	4 700
GA0000121459	45	TOTAL ENERGIES EP GABON	BPBFC	7 174	0	7 174	8 393
FR0000120271	400	TOTALENERGIES SE	BPBFC	22 824	0	22 824	22 236
FR0013506730	1 706	VALLOUREC	BPBFC	24 391	0	24 391	26 767
FR0000124141	600	VEOLIA ENVIRONNEMENT	BPBFC	17 457	0	17 457	17 832
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				829 162	34 702	794 460	860 222

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
FR0007075122	231	PARTS SOC. BP	BPALC	1 475	-	1 475	1 733
	277.70221	OSTRUM	BPALC	3 766 208	-	3 766 208	3 769 157
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				3 767 683	-	3 767 683	3 770 890

2318 COMPTE A TERME			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
		CAT 2 ANS 16/01/25 AU 16/01/27	C.E	500 000	-	500 000	500 000
		CAT 2 ANS 24/04/25 AU 24/07/27	C.E	2 000 000		2 000 000	2 000 000
		CAT 5 ANS 11/07/25 AU 11/07/30	BPBFC	900 000		900 000	900 000
TOTAL COMPTE A TERME				3 400 000	-	3 400 000	3 400 000

2343 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
		CSL LA BANQUE POSTALE	LBP	2 609	-	2 609	2 609
		LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL	BPBFC	12 490		12 490	12 490
219 717				15 099	-	15 099	15 099

232200 PRETS			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
		PRET ACTION LOGEMENT	43 844		43 844	43 844
		AVANCE TRESORERIE ESTASSUR	474 250		474 250	474 250
		PRET KUHN COURTAGE	56 902		56 902	56 902
		AVANCE TRESORERIE NORD EST	80 000		80 000	80 000
		PRET HOLDING TIFFOCHE	127 750		127 750	127 750
		PRET HOLDING GARNIER PAULINE	127 750		127 750	127 750
		PRET HOLDING GARCIA DAVID	127 750		127 750	127 750
TOTAL COMPTE PRETS			1 038 246	-	1 038 246	1 038 246

ACTIONS ET TITRES NON-COTES			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
	1	PARTS GIE GIGAM	500		500	500
	900	PARTS ESTASSUR	684 000		684 000	684 000
	1 000	PARTS NORD EST	63 029		63 029	63 029
	589	PARTS ACS CHEVAL ASSUR	610 204		610 204	610 204
	5 400	GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES	5 400 000		5 400 000	5 400 000
TOTAL COMPTE PARTICIPATION			6 757 733	-	6 757 733	6 757 733

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
		IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE	1 297 204	555 070	742 134	2 800 000
		LOCAUX RUE STANISLAS	350 886	218 862	132 024	300 000
		PARKING	3 000	3 000	0	10 000
		IMMEUBLE PASTEUR DOLE	54 030	39 243	14 787	100 000
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			1 705 120	816 175	888 945	3 210 000

SOUS-TOTAL R.332-20	14 125 618	850 878	13 274 739	15 664 763
----------------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

231 OBLIGATIONS			ECHEANCE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEURS	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
FR0000140030	150	TPCie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1 ^{ère} tranche)		24 468	0	24 468	19 683
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)		7 866	0	7 866	7 025
				32 334	0	32 334	26 708
FR001400LOE9	2	CLN 5% 1128 INDEX 17/11	01/11/2028	200 000	0	200 000	207 909
FR0011801596	1	RALLYE 4%14-280232	28/02/2032	17 984	-	17 984	5
FR001400TOTO	2	LBP DIGITAL INCOME 5 ANS	18/11/2029	200 000	0	200 000	208 319
FR001400NSH9	100	VIZION TRESO	02/08/2030	100 000	0	100 000	106 140
				517 984	-	517 984	522 373
TOTAL OBLIGATIONS				550 318	0	550 318	549 081
SOUS-TOTAL R.332-21				550 318	0	550 318	549 081

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEURS	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2025
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	829 162	34 703	794 460	860 222
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	3 767 684	-	3 767 684	3 770 890
231800	COMPTE A TERME	3 400 000	-	3 400 000	3 400 000
234300	COMPTES SUR LIVRET	15 099	-	15 099	15 099
232	PRETS	1 038 246	-	1 038 246	1 038 246
250+260	PARTICIPATION	6 757 733	-	6 757 733	6 757 733
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 705 121	816 176	888 945	3 210 000
231	OBLIGATIONS	550 318	-	550 318	549 081
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES		18 063 163	850 878	17 212 485	19 601 271

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

ACTIF

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- Les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- | | |
|---|-------------------|
| • Agencement, aménagements, installations : | 10 ans |
| • Matériel informatique : | 3 ans |
| • Mobilier ou matériel de bureau : | 4 à 10 ans |

Placements immobiliers :

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.
- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 1. Gros œuvre : **65 % amorti entre 80 et 120 ans**
 2. Clos et couvert : **10 % amorti entre 30 et 35 ans**
 3. Lots techniques : **15 % amorti sur 25 ans**
 4. Second œuvre : **10 % amorti sur 15 ans.**

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

- Intérêts et loyers acquis non échus : **67 203 €**
- Frais d'acquisition reportés : **199 509 €**
- Charges constatées d'avance : **12 021 €**

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

PASSIF

Capitaux propres

Affectation du résultat 2024

Le résultat de l'exercice de la MALJ de 2024 d'un montant de **1 386 669 €** a été affecté comme indiqué ci-dessous :

Report à nouveau :

Le report à nouveau :	10 717 681 €
A été augmenté du résultat de 2025 pour :	1 386 669 €
Solde du report à nouveau au 31/12/2025 :	12 104 350 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2025, le taux de la MALJ s'établit à 4.03 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de **39 258 €**.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à **24 139 155 €**. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

Depuis 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions FILASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 026 191 € au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2025, une répartition d'un montant de 8 589 855 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- La vente de matériel informatique : pour 1 010 €
- La reprise provision M. LOUP : pour 1 903 €
- Solde JURASSURANCE antérieur à 2012 : pour 409 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2025 s'établit à **3 322 €**.

Charges de Sinistres

Les charges de sinistres sont de **12 184 727 €** (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2025, le taux de la MALJ s'établit à 4.03 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles

L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- Totalité des salaires et charges des commerciaux
- Prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- Affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- Application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Elles comprennent notamment :

- La différence de taxes en assurances agricoles de 5.5 % à 11 % : pour 200 € lors des termes de janvier 2025.
- Valeur nette comptable suite mise à rebuts pour 2 094 €

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2025 s'établit à 2 294 €.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

(Montants indiqués en euros)

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Logiciels	9 018	-	-	9 018
Actis incorporels	10 062	-	10 062	-
Autres actifs incorporels	5 382	38 723	-	44 105
TOTAL	24 462	38 723	10 062	53 123

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Constructions	1 673 011	208 979	-	1 881 989
Terrains	52 645	-	-	52 645
TOTAL	1 725 655	208 979	-	1 934 634

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Mobilier/Matériel	376 509	-	32 754	343 755
Matériel de transport	-	97 462	-	97 462
Dépôts versés	2 344	-	-	2 344
Agencements	374 557	420 945	18 215	777 288
TOTAL	753 411	518 407	50 969	1 220 849

Amortissements :

Rubrique	31.12.2024	Dotation	Reprises	31.12.2025
Immobilisations incorporelles	19 104	1 410	9 752	10 762
Actif immobilier	751 822	64 354	-	816 176
Actif financier	60 786	19 592	45 676	34 703
Immobilisations corporelles d'exploitation	383 750	63 390	46 889	400 251
Matériel de transport	-	9 880	-	9 880
TOTAL	1 215 462	158 626	102 317	1 271 772

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2025
Actions cotées	823 440	310 653	304 929	829 164
Actions / parts / OPCVM	537 883	6 966 208	3 736 408	3 767 684
Prêts	1 154 788	14 250	130 791	1 038 246
Actions et titres non cotés	1 357 733	-	-	1 357 733
Obligations cotées	550 318	-	-	550 318
Autres placements	714 990	3 400 108	700 000	3 415 098
Certificats mutualistes	5 400 000	-	-	5 400 000
TOTAL	10 539 152	10 691 219	4 872 128	16 358 243

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2024	Dotation	Reprises	31.12.2025
Provision pour dépréciation durable	60 786	19 592	45 676	34 703
TOTAL	60 786	19 592	45 676	34 703

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :**Créances**

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Part Primes non acquises	1 179 683	1 231 790	1 179 683	1 231 790
Part Prévisions de recours à encaisser	- 1 646 956	-	- 755 345	- 891 610
Part Sinistres à payer	28 544 129	-	1 986 687	26 557 443
TOTAL	28 076 857	1 231 790	2 411 024	26 897 622

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Prov. Primes non acquises	1 179 683	1 231 790	1 179 683	1 231 790
Prov. Sinistres à payer	28 544 129	-	1 986 687	26 557 443
Prév. Recours à encaisser	-1 646 956	-	- 755 345	- 891 610
Provision Frais de gestion	1 124 621	-	26 292	1 098 329
TOTAL	29 201 478	1 231 790	2 437 316	27 995 952

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Fonds d'établissement	1 274 338	37 664	-	1 312 002
Réserve de réévaluation	58 752	-	1 302	57 450
Réserve pour éventualités diverses	7 000 000	-	-	7 000 000
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000			- 5 653 000
Report à nouveau créateur	10 717 681	1 386 669	-	12 104 350
Résultat de l'exercice	1 386 669	2 511 313	1 386 669	2 511 313
TOTAL	14 784 440	3 935 646	1 387 971	17 332 115

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Provision pour risque incertain	32 327	-	1 903	30 424
Provision pour indemnité de fin de carrière	90 165	115	-	90 280
Provision Médaille du travail	38 347	911	-	39 258
TOTAL	160 839	1 026	1 903	159 962

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2024	31.12.2025	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations D'assurance directe	1 146 067	1 195 146	1 195 146	-
Créances nées d'opérations de réassurance	360 850	585 673	585 673	-
Etat et organismes sociaux	313 467		-	
Personnel	--	573	573	-
Débiteurs divers	159 696	193 452	193 452	-
TOTAL	1 980 080	1 974 844	1 974 844	-

Dettes

Rubrique	31.12.2024	31.12.2025	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	715 431	894 253	894 253	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 634 281	285 600	285 600	-
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	26 069	26 069	-	26 069
Dettes envers les établis crédits		17 693	4 883	12 810
Personnel	166 594	181 758	181 758	-
Etats, organismes Sécurité Sociale	326 574	682 540	682 540	-
Créditeurs divers	686 514	599 719	599 719	-
TOTAL	4 555 463	2 687 633	2 648 753	38 880

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Intérêts et loyers courus et non échus	6 710	67 203	6 710	67 203
Frais acquisition reportés	189 819	9 690	-	199 509
Charges constatées d'avance	6 205	12 021	6 205	12 021
TOTAL	202 734	88 914	12 915	278 733

Passif

Rubrique	31.12.2024	Augm.	Dimin.	31.12.2025
Amortissements des diffs. sur les prix de remboursement	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2024	2025
Primes émises	22 275 476	23 117 261
Frais et accessoires émis	1 020 492	1 026 191
Variation des primes acquises non émises	74 220	45 360
Variation des primes à annuler	- 80 070	2 450
Variation des primes non acquises	- 6 102	- 52 107
TOTAL des primes acquises	23 284 016	24 139 155

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2024	2025
Primes émises	22 275 476	23 117 261
Frais et accessoires émis	1 020 492	1 026 191
Variation des primes acquises non émises	74 220	45 360
Variation des primes à annuler	- 80 070	2 450
Variation des primes non acquises	- 6 102	- 52 107
TOTAL des primes cédées	23 284 016	24 139 155

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2024	2025
Prestations et frais payés	9 781 465	12 511 014
Charges des provisions pour sinistres	- 208 625	- 1 257 634
Autres charges de gestion	932 699	931 345
TOTAL des charges de sinistres	10 505 539	12 184 725

Cessions

Charges de sinistre cédées	2024	2025
Prestations et frais payés	9 781 465	12 511 014
Charges des provisions pour sinistres	- 303 764	- 1 231 341
TOTAL des charges de sinistres	9 477 701	11 279 673

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

Charges de gestion	2024	2025
Frais de sinistres	932 699	931 345
Frais d'acquisition	3 744 987	3 900 749
Frais d'administration	1 728 671	1 692 130
Autres charges techniques	453 438	426 701
TOTAL	6 859 795	6 950 925

Ventilation des produits et charges de placements :

Produits	2024	2025
Revenus des placements	713 885	751 123
Profits de réévaluation	1 302	1 302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	58 359	136 748
Intérêts bancaires et Prêts	3 334	2 941
Reprise sur provision pour dépréciation	57 660	45 676
	834 539	937 790
Charges		
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	3 883	166
Frais internes de gestion sur placements	54 957	79 135
Perte sur cession valeurs mobilières	161 717	42 719
Amortissement des différences de prix de remboursement	141	-
Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	65 302	65 021
Dotation provision pour dépréciation durable	12 602	19 592
TOTAL	298 602	206 632

Détail des produits et charges exceptionnels :

Produits	2024	2025
Cession matériels mobiliers et informatiques	60	1 010
Reprise provision M. LOUP	1 822	1 903
Cession véhicule de Direction	7 000	-
Solde jurassurances ant à 2012		409
TOTAL	8 882	3 322

Charges	2024	2025
VNC des immobilisations cédées	-	2 094
Rachat portefeuille agent	-	-
Différence taxes assur agricoles	279	200
TOTAL	279	2 294

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2024	2025
Salaires bruts (hors intéressement)	884 074	1 067 971
Charges sociales	370 012	429 147
Taxes sur salaires	109 183	124 084
TOTAL	1 363 269	1 621 202

En 2025, les salariés ont pu bénéficier de 430 heures de formation (formations obligatoires DDA incluses).

Effectif	2024	2025
Cadres	5	6
Employés	14	13
TOTAL effectif moyen	19	19

Commission d'assurance directe

2024	2025
4 519 030	4 489 087

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2021	2022	2023	2024	2025
2023				-	-
Sinistres payés	10 726 784	10 302 310	5 503 504	-	-
Provisions au 31.12	2 882 674	3 909 824	6 884 068	-	-
Charges de sinistres	13 609 458	14 212 134	12 387 572	-	-
Primes acquises	23 333 249	22 067 718	22 293 333	-	-
% S/P	58.33%	64.40%	55.57%	-	-
2024					
Sinistres payés	11 099 019	11 579 160	8 341 344	5 327 131	-
Provisions au 31.12	2 267 315	2 485 459	2 290 852	7 708 384	-
Charges de sinistres	13 366 334	14 064 619	10 632 196	13 035 515	-
Primes acquises	23 333 249	22 067 718	22 293 333	23 284 016	-
% S/P	57.29%	63.73%	47.69%	55.98%	-
2025					
Sinistres payés	11 594 053	11 884 303	9 042 444	8 325 837	7 713 612
Provisions au 31.12	1 472 988	1 739 936	748 660	4 031 758	8 371 659
Charges de sinistres	13 067 041	13 624 239	9 791 104	12 357 595	16 085 271
Primes acquises	23 333 249	22 067 718	22 293 333	23 284 016	24 139 155
% S/P	56.00%	61.74%	43.92%	53.07%	66.64%



6 boulevard de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex

www.malj.fr

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le Code des Assurances

Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

Entreprise régie par le Code des Assurances
